

Madame, Monsieur,

Le printemps est arrivé avec sa cohorte de fleurs plus colorées les unes que les autres. Quel plaisir de se réveiller à nouveau avec le chant des oiseaux ! Dans le contexte économique et social morose que nous connaissons actuellement, profitons pleinement de l'environnement paisible et agréable que nous offre notre village.

La commission "animation" prépare les prochains événements : à commencer les 13 et 14 mai par le festival photo très apprécié des visiteurs qui, cette année encore, sera un vrai plaisir pour les yeux. Viendra ensuite la fête du village le 11 juin. Nous souhaitons qu'elle se déroule sous le signe du jeu et de la bonne humeur et j'espère que vous viendrez nombreux pour partager ce moment festif et convivial.

Nadine Villiers

Enfance - Jeunesse

Cantine

Le prestataire qui fournit les repas pour la cantine nous a récemment informés d'une hausse de ses tarifs au 1^{er} avril 2023. Le ticket de cantine passe donc de 4,20 € à 4,60 €.

Les équipes municipales des trois communes du RPI sont conscientes des difficultés rencontrées par les familles dans le contexte d'inflation que nous connaissons actuellement. C'est pourquoi, elles ont décidé de prendre en charge les 40 centimes d'augmentation jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le prix restera donc inchangé pour les familles jusqu'à la prochaine rentrée.



La salle des plus petits.

Oeufs de Pâques

Les enfants se sont retrouvés le dimanche matin à la salle polyvalente. Les plus jeunes sont partis à la recherche des œufs dans le Petit Bois de la commune pendant que les plus grands résolvait des énigmes pour trouver le trésor.



Animation

Jeux de société

4 décembre et 12 février 2022



Ambiance joyeuse et légère pour ces deux après-midi "jeux de société". La grande variété des jeux proposés a permis à chacun de trouver son bonheur. Découverte pour les uns, plaisir de partager pour les autres...

Les enfants ont pu découvrir des jeux avec lesquels ils ont complété leur liste pour le Père Noël.

Les goûters partagés à l'issue des jeux ont comblé les plus gourmands qu'il s'agisse des gâteaux de Chantal et Fabienne ou encore des crêpes d'Adrien... Cette animation sera à nouveau proposée l'hiver prochain.

Vœux du maire

7 janvier 2023

Cette cérémonie était la première pour l'équipe municipale élue en mars 2020.

Par leur présence, de nombreux Gurcyssois ont témoigné de leur intérêt pour la vie de notre village. Ce qui nous encourage à continuer à œuvrer du mieux possible pour la collectivité.

Le travail réalisé par les différentes commissions municipales a été présenté de même que les grands projets en cours et la volonté de continuer à améliorer le cadre de vie et entretenir le patrimoine.

Les nombreux échanges autour du verre de l'amitié et de la galette ont aussi permis aux nouveaux habitants de rencontrer le maire et l'équipe municipale.

Repas des Aînés

21 janvier 2023



Cette année, nous avons pu renouer avec le traditionnel repas des Aînés à la date habituelle. C'est toujours avec le même plaisir que nous nous retrouvons pour partager ce moment chaleureux. Le repas préparé par un traiteur local a été apprécié de tous.

Nuit de la chouette

11 mars 2023



Après une présentation en salle, nous sommes allés sur le terrain à la rencontre des rapaces nocturnes. Une chouette effraie est venue nous saluer et les plus téméraires ont pu entendre les chouettes hulottes ainsi qu'un couple de hiboux moyens-ducs.

A vos agendas

Festival Photo Nature
13 et 14 mai 2023

Fête du village
11 juin 2023

D'autres animations pourront venir compléter ces événements. Vous serez informés en temps et en heure par un flyer distribué dans les boîtes aux lettres.

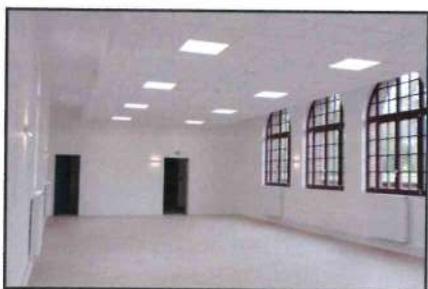
Travaux

Un point sur le budget

Notre budget communal est parfaitement sain. Nous n'avons pas d'emprunt en cours et nous dégageons chaque année un excédent de fonctionnement. L'argent est toujours dépensé utilement et les économies réalisées année après année nous permettent aujourd'hui d'engager des investissements utiles pour notre commune. Chaque fois que possible, nous allons chercher des subventions; ce qui nous permet d'envisager les travaux sans augmenter les impôts, sans contracter d'emprunt et sans mettre en péril notre budget. C'est également avec sérénité que nous pouvons entretenir notre patrimoine et améliorer notre cadre de vie.

Deux grands projets structurants :

Maison d'initiation à la Nature



La réhabilitation du bâtiment Pascal est quasiment achevée. Cet espace va d'ailleurs être utilisé dans le cadre du festival photo du mois de mai. Il restera une dernière phase de travaux à réaliser pour rénover l'avancée du bâtiment et réaliser les aménagements intérieurs et extérieurs.

Quand nous aurons recueilli l'aval de la commission de sécurité et l'agrément de l'Education Nationale, nous pourrons recevoir les premiers élèves dans le cadre de classes vertes sur la thématique de l'environnement.

Cantine

Nos demandes de subventions successives pour construire un restaurant scolaire n'ayant pas abouti, nous réfléchissons à une rénovation de la cantine actuelle. En effet, il paraît plus facile aujourd'hui, dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Energétique, d'obtenir des financements pour une réhabilitation que pour une création.

Cette réhabilitation comprendrait au moins le remplacement de la couverture ainsi que des portes et des fenêtres et une isolation du bâtiment par l'extérieur. L'intérieur serait repeint et les murs recouverts de panneaux phoniques.

Une réflexion est menée sur l'opportunité d'intervenir aussi sur le mode de chauffage. Outre le fait d'apporter un plus grand confort aux enfants et aux personnels, cette rénovation s'accompagnera d'économies conséquentes le bâtiment actuel pouvant être qualifié de passoire énergétique.

Travaux à venir

Les travaux qui seront réalisés prochainement et pour lesquels les devis sont déjà signés sont les suivants :

- **Réfection du chemin desservant la ferme de la Fontaine des Pleux.**

Nous faisons en sorte que toutes les maisons soient desservies par des voiries correctes.

- **Remplacement des luminaires de la salle polyvalente.**

Les lampes d'origine grillent les unes après les autres et nous allons les remplacer par des leds.

- **Réfection d'une partie de la couverture de l'église de Gurcy.**

L'ensemble de la couverture est très endommagé et nous allons procéder à la réparation d'une partie de celle-ci pour que l'édifice soit préservé des infiltrations d'eau.

D'autres travaux sont programmés pour l'année 2023. Nous vous les présenterons dans les prochains bulletins.

Vie communale

Etat civil

décès :

16 décembre 2022 : Colette MORIN

naissance :

21 décembre 2022 : Deynis BASTI

Décès de monsieur Marc Fromion



Nous avons appris avec tristesse le décès de Marc FROMION survenu le 12 février 2023 à l'âge de 92 ans.

Communiqué de la Gendarmerie

La communauté de brigades de Donnemarie-Dontilly met en garde contre la recrudescence des vols à la fausse qualité commis contre des seniors. Il convient de rester vigilant face aux faux plombiers, faux agents des eaux, faux démarcheurs, faux policiers et faux gendarmes en civil.

N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente à votre domicile sans rendez-vous.

Marc FROMION s'est beaucoup investi au service des Gurcyssois, d'abord en tant que conseiller municipal de 1971 à 1977 puis comme maire, pendant quatre mandats de 1977 à 2001.

Avec son épouse, il avait choisi une retraite dans les Alpes maritimes auprès de ses enfants. Malgré la distance, il est resté, jusqu'à la fin de sa vie, très attaché à notre commune.

Arrêté préfectoral relatif à l'usage de l'eau

Le préfet de Seine et Marne a décidé de mettre en œuvre des mesures de restriction de l'utilisation de l'eau dans les communes situées sur la nappe du Champigny dont le niveau a franchi le seuil d'alerte.

Quel impact pour les habitants de Gurcy-le-Châtel ?

Il n'y a pas de restriction pour les prélèvements réalisés sur le réseau d'eau potable dans la mesure où l'eau distribuée dans notre commune n'est pas prélevée dans la nappe du Champigny. En revanche, pour les prélèvements de toute autre origine, nous sommes en zone d'alerte. Compte tenu de ces éléments, voici la liste des interdictions en vigueur pour les particuliers :

- arrosage des pelouses et des fleurs avec prélèvement dans un cours d'eau; (autorisé si prélèvement puits ou réseau communal sauf entre 8h00 et 20h00);
- arrosage des jardins potagers interdit entre 11h00 et 18h00;
- remplissage des piscines privées de plus de 1m³ interdit sauf remise à niveau et premier remplissage si le chantier avait débuté avant les premières restrictions.
- remplissage et vidange des plans d'eau;
- lavage des véhicules;
- nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées.

Vous pouvez consulter l'intégralité de l'arrêté sur le site de la mairie (mairie-gurcylechatel.fr).

Accès aux déchetteries

Pour le traitement des ordures ménagères, les communes du Bassée Montois dépendent de deux syndicats. Une majorité de communes adhère au SMETOM (Provins) et celles situées à l'ouest du territoire au SIRMOTOM (Montereau). Notre commune est adhérente au SIRMOTOM.

Le SIRMOTOM met deux déchetteries à la disposition des communes adhérentes : Montereau et Voulx. Ces structures étant éloignées du Bassée Montois, le SIRMOTOM signe, depuis de nombreuses années et moyennant une participation financière, une convention avec le SMETOM permettant aux communes du Bassée Montois adhérentes au SIRMOTOM d'utiliser les déchetteries du SMETOM (Donnemarie, Bray, Nangis).

Depuis le 1^{er} avril, la déchetterie de Donnemarie-dontilly est fermée. Compte tenu de la gêne occasionnée par cette fermeture et de l'augmentation importante de la participation financière demandée par le SMETOM, le SIRMOTOM mène aujourd'hui une réflexion pour trouver des solutions répondant au mieux au besoin des habitants. En attendant, les Gurcyssois peuvent toujours accéder aux déchetteries de Bray et de Nangis avec la même carte qu'auparavant.